N° 289. Dimanche 4 Décembre 1842. 13me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Pour un an.	26 fl.	30 fl.
» six mois.	14 »	16 »
» trois mois	7 »	8 »

BUREAUX A LA HAYE, *Assendelftstraat.*

PRIX DES INSERTIONS.
Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre compris et 10 cts. par ligne en-sus.

Les Bureaux du *Journal de La Haye* sont transférés rue dite *Assendelftstraat*.

La Haye, 3 Décembre.

S. M., par arrêté du 5 octobre, a fait délivrer des lettres de noblesse à M. J. P. van der Plaat.

Par arrêté royal du 29 novembre, M. J. G. van de Werken a été nommé commissaire de police à Hellevoetsluis.

S. Exc. le ministre des affaires étrangères a publié un avis portant que ses audiences hebdomadaires du samedi auront lieu dorénavant le mercredi à midi.

M. S. J. Bouwmeester de Rotterdam, qui se trouve actuellement à Lisbonne, a été nommé, par S. M. la reine de Portugal, chevalier de l'ordre du Christ.

La 2e classe de l'Institut Royal des Pays-Bas a tenu avant-hier à Amsterdam, sa 14e séance publique. Un grand nombre de membres de l'Institut et de commissions y ont assisté et un nombreux public garnissait les tribunes qui lui avaient été destinées. A midi moins un quart, le président M. J. da Costa a ouvert la séance par un discours dans lequel il a démontré le but et la portée toute nationale de l'Institut Royal des Pays-Bas. Ensuite, l'orateur a fait mention des changemens survenus dans le personnel de la classe et a payé un juste tribut de regrets à la mémoire de MM. P. Wieland, C. A. van Syperstein, A. van der Hoop, J. V. Crane et J. A. Streso. Il a informé l'assemblée que S. M., sur la proposition de la classe, avait nommé membres MM. H. Beyerman et A. Bogaers et correspondans MM. A. de Jager, E. J. Diest-Lorgion, H. A. M. van Asch van Wyk et le comte Léon de Laborde.

Ensuite, M. A. des Amorie van der Hoeven, remplissant les fonctions de secrétaire, a donné lecture de l'exposé de situation et des travaux de la classe. Outre les travaux ordinaires de ses membres, la classe a donné pendant cette période des encouragemens à la publication de plusieurs ouvrages intéressans entr'autres à la Bibliographie de M. Croese d'Amsterdam et aux annales historiques de M. W. Heeker de Groningue. De concert avec la 4e classe, elle s'est aussi occupée de la statue à ériger à la mémoire du prince Guillaume Ier et du monument à fonder sur l'emplacement de l'abbaye d'Egmond. Cet exposé fait encore mention de la publication du 7e volume des annales de la classe qui ne tardera pas à être suivie de celle du 8e volume et de plusieurs autres publications intéressantes.

Quant à la question mise au concours, comme il n'était point parvenu de réponses, elle a été renouvelée et l'on y a ajouté une autre concernant l'histoire des Pays-Bas depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la révolution de 1795.

Enfin, après que M. Groen van Prinsterer eut prononcé un discours sur *le Prince Guillaume Ier tel qu'on l'a connu d'après ses lettres* et que M. A. Bogaers eut récité une pièce de vers de sa composition, le président a clos la séance.

Malle de Java.

On a reçu une série de journaux de Java allant jusqu'au 27 août dernier. Nous en extrayons les nouvelles suivantes :

« BATAVIA, le 18 août. Parti le 11 juillet dernier de Buitenzorg, le vice-président faisant fonctions de gouverneur-général, a continué sa tournée d'inspection par Tjandjoer, Bandong, Sumadang, Madja Lengka, Arga Linga, Cheribon, Tagal, Pekalongan, Kabatoran, Bator, Wonosobo, Bandjar Negura, Banjoemaas, Tjilatjap, Djettis, Ambal, Poerworedjo Magelan et Salatiga. S. Exc., accompagnée de son épouse, est arrivée en bonne santé, le 12 de ce mois, à Samarang.

» Dans toutes les résidences, S. Exc. a remarqué des preuves de progrès et de bien-être. »

Ces journaux, sous la date du 23 août, rendent compte de l'incendie de l'entrepôt de Soerabaya qui avait eu lieu le 12 du même mois. Ces détails sont les mêmes que ceux que nous avons donnés dernièrement d'après des lettres particulières; ils ajoutent :

» Au départ du courrier, le montant de la perte n'avait pas encore pu être établi avec précision, mais d'après une estimation provisoire il avait été évalué à 1,100,000 fl. en toileries et autres marchandises, appartenant au gouvernement, à la factorerie de la Société de Commerce et à d'autres maisons de commerce, toutefois la valeur du bâtiment y comprise. »

Ces journaux contiennent encore plusieurs nominations. Avaient été nommés, entre autres : capitaine du régiment de cavalerie des Indes-Orientales, le lieutenant-adjudant C. H. de Sturler ; lieutenant-adjudant, le lieutenant en second J. Wolff. La pension avait été accordée au résident de Timor, M. D. J. van den Dungen Grovonius et au capitaine du personnel de l'artillerie M. J. J. Essers.

Les navires suivans étaient arrivés à Batavia : le 15 août, le navire néerlandais *Prins Maurits*, capitaine J. J. Bart, de Flessingue ; le 18, la barque néerlandaise *Antoinette Maria*, cap. J. J. Day, de Rotterdam; le 20, le brick suédois *Virginia*, cap. E. A. Janssen, de Gothenbourg, le 22, la barque néerlandaise *de Ryn*, cap. C. Brandligt, d'Amsterdam, et le 25, le navire néerlandais *Generaal Baron van Geen*, cap. B. C. van Wyland d'Amsterdam.

Pendant tout le cours de cette semaine, l'exposition de tableaux au *Boschkant* a été visitée chaque jour par un grand concours d'amateurs et on se trouve avoir ainsi atteint le noble but qu'on s'était proposé, celui de venir en aide aux indigens de Terheyde.

C'est demain la clôture définitive de l'exposition qui sera encore ouverte de midi à 2 heures.

Déjà plusieurs fois nous avons signalé le dégoût qu'a dû inspirer à tout homme de cœur et d'honneur le libelle diffamatoire, lancé par un certain *Heinzen* contre notre armée dans les Indes-Orientales, soit en reproduisant dans nos colonnes la réfutation pleine d'énergie qu'une juste indignation avait dictée au *Handelsblad*, soit en publiant la lettre qu'un compatriote de ce même *Heinzen*, M. Herz, a fait insérer dans les journaux allemands pour repousser une odieuse calomnie. Mais à plus forte raison, il appartenait au *Spectateur Militaire*, recueil périodique qui défend si noblement la gloire et les droits de notre armée et qui a pris pour devise cette maxime, si vraie, que *la réputation des armes est une partie essentielle de la force des armées*, il appartenait donc, disons-nous, au *Spectateur Militaire* de défendre avec vigueur la réputation de ses frères d'armes, et de signaler énergiquement la coupable tendance de quelques feuilles étrangères à se faire l'écho d'un méprisable libelliste. Nous traduisons l'article très-remarquable que le *Spectateur Militaire* vient de publier à ce sujet, dans un de ses derniers numéros, car on ne saurait donner trop de publicité à cette légitime défense de notre armée coloniale.

Un mot à la *Gazette Militaire Universelle*.

La *Gazette Militaire Universelle*, dans son numéro du 6 octobre, a reproduit, à notre grand étonnement, une prétendue accusation contre notre armée dans les Indes-Orientales, extraite d'un ouvrage qu'un certain *Heinzen* a publié à Cologne l'année dernière, sous le titre de : *Voyage à Batavia*, et dont la *Gazette de Cologne* a donné quelques fragmens en août et septembre derniers. Nous disons, à notre grand étonnement, car jamais nous n'aurions pu nous imaginer qu'une rédaction, qui a tant de droits à l'estime de ses lecteurs et qui jusqu'ici s'était fait connaître par son esprit éclairé et par sa critique toujours fondée et toujours décente, ait eu cette fois si peu d'estime de soi-même, pour répéter, sans examen, des mensonges aussi visibles, aussi outrageans. Jusqu'ici la question des sucres n'a-t-elle donc pas donné à nos voisins les Allemands assez de prétexte pour méconnaître et railler la nation hollandaise? Cette croisade, prêchée avec tant d'animosité contre la Hollande et contre ses intérêts commerciaux, devait-elle s'étendre encore plus loin? Enfin, une estimable feuille militaire devait-elle aussi se faire à son tour l'écho des calomnies, dirigées contre une armée qui s'est couverte de gloire, et qui s'est distinguée par son bon esprit de discipline, sa persévérance et son dévouement, là où les intérêts de la mère-patrie et les droits méconnus de la couronne réclamaient la puissance de son bras? La *Gazette Militaire Universelle* avait pourtant été mise plusieurs fois par nous dans l'occasion de se former de notre armée dans les Indes-Orientales une toute autre idée que celle inspirée par un méprisable esprit d'intérêt mercantile. Ce n'est point avec des esclaves, avec un ramassis de vagabonds, ainsi qu'il plaît à *Heinzen* d'appeler nos soldats, qu'on opère de ces hauts faits, dont l'histoire militaire offre peu ou presque pas d'exemple, et que pourtant nos frères d'armes ont accomplis dans les Indes-Orientales ; de ces faits, que tant de fois nous avons esquissés, dans toute leur simplicité, pour servir d'instruction et d'émulation à tous ceux, qui sentent un cœur de soldat battre dans leur noble poitrine, et qui, exempts d'égoïsme et repoussant tout intérêt mercantile, aiment et chérissent la gloire et l'honneur militaires, n'importe sous quel drapeau ils aient été conquis. Nous croyions avoir donné plus d'une fois de meilleurs exemples à nos frères d'armes de l'Allemagne, lorsque nous entretenions nos lecteurs de la discipline militaire des Allemands, de l'honneur et du courage de leurs soldats, et nous, nous n'avons jamais été puiser aux sources impures de la calomnie, pour tacher l'uniforme allemand, pour ternir l'honneur du drapeau allemand.

De quelle confiance, de quelle estime jouit donc un *Heinzen* auprès de la rédaction d'une feuille qui dans la science militaire a une si noble tâche à remplir? Ce n'était donc pas assez que les organes de la presse allemande eussent outragé le commerce hollandais, que les tendances d'une rivalité hostile se fussen si ouvertement dirigées contre nous? Fallait-il donc que la presse militaire de l'Allemagne, tout-à-coup et sans motif plausible, se chargeât d'accomplir l'œuvre commencée, et lançât en quelque sorte l'anathème contre l'état militaire en Hollande? Toutes les sympathies devaient donc être éteintes à la fois? A nous, soldats néerlandais, il ne nous resterait donc plus qu'à jeter un regard de confiance et d'espoir vers nos anciens frères d'armes de l'armée française de l'empire! Que les partisans de l'industrie betteravière, dans leur zèle sottement égoïste, oublient que la Hollande, suivant l'expression stratégique, forme l'aile droite de l'Allemagne, et de quel appui elle peut être pour l'indépendance de l'Allemagne; nous le comprenons sans peine; mais nous ne comprenons pas que les tacticiens allemands, que les soldats allemands, que nous appelons nos frères, avec qui nous pouvons avoir un jour un même intérêt à défendre, c'est-à-dire l'intérêt européen, puissent méconnaître le grand poids stratégique que la Hollande doit jeter dans la balance des chances de la guerre, si jamais une question entre l'Allemagne et la France devait se décider les armes à la main. Et, méconnaître est ici le vrai mot, la faute dont on se rend coupable, quand on calomnie une des parties indispensables de cette union naturelle, quand on lui ravit son honneur et qu'on détruit ainsi la confiance mutuelle.

Qu'en Allemagne les organes de la presse militaire ne veulent accorder que peu ou pas d'estime à notre armée, il faudra bien s'en consoler, et s'en remettre au temps du soin de les mieux instruire et de les amener à une appréciation plus équitable. Mais nous ne devons, ni ne pouvons laisser passer sous silence des accusations dirigées directement ou indirectement contre nous, soit qu'elles viennent des convictions de nos accusateurs, soit qu'elles soient provoquées par nos envieux. Nous attachons trop d'importance à la bonne opinion que le public militaire doit avoir de nous en Allemagne et au maintien des sympathies entre notre état mi-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE.

LES MYSTÈRES DE PARIS. (1)

QUATRIÈME PARTIE. — CHAPITRE VI.

Misère.

On n'a peut-être pas oublié qu'une famille malheureuse dont le chef, ouvrier lapidaire, se nommait Morel, occupait la mansarde de la maison de la rue du Temple.

Nous conduirons le lecteur dans ce triste logis.

Il est cinq heures du matin.

Au dehors le silence est profond, la nuit noire, glaciale, il neige.

Une chandelle, soutenue par deux brins de bois sur une petite planche carrée, perce à peine de sa lueur jaune blafarde les ténèbres de la mansarde; réduit étroit, bas, aux deux tiers lambrissé par la pente rapide du toit qui forme avec le plancher un angle très-aigu. Partout on voit le dessous des tuiles verdâtres.

Les cloisons recrépies de plâtre noirci par le temps, et crevassé de nombreuses lézardes, laissent apercevoir les lattes vermoulues qui forment ces minces parois ; dans l'un d'eux, une porte disjointe s'ouvre sur l'escalier.

Le sol, d'une couleur sans nom, infect, gluant, est semé çà et là de brins de paille pourrie, de haillons sordides, et de ces gros os que le pauvre achète aux plus infimes revendeurs de viande corrompue pour ronger les cartillages qui y adhèrent encore.... (2)

Une si effroyable incurie annonce toujours ou l'inconduite, ou une misère honnête; mais si écrasante, si désespérée, que l'homme anéanti, dégradé, ne sent plus ni la volonté, ni la force, ni le besoin de sortir de sa fange : il y croupit comme une bête dans sa tannière...

Durant le jour, ce taudis est éclairé par une lucarne étroite, oblongue, pratiquée dans la partie déclive de la toiture, et garnie d'un châssis vitré qui s'ouvre et se ferme au moyen d'une crémaillère.

A l'heure dont nous parlons une couche épaisse de neige recouvrait cette lucarne.

La chandelle, posée à-peu-près au centre de la mansarde, sur l'établi du lapidaire, projette en cet endroit une sorte de zone, de pâle lumière qui, se dégradant peu-à-peu, se perd dans l'ombre où reste enseveli le galetas, ombre au milieu de laquelle se dessinent vaguement quelques formes blanchâtres.

Sur l'établi, lourde table carrée en chêne brut grossièrement équarri, tachée de graisse et de suif, fourmillent, étincellent, scintillent une *poignée* de diamans et de rubis d'une grosseur et d'un éclat admirable.

Morel était lapidaire *en fin*, et non pas *lapidaire en faux*, comme il le disait, et comme on le pensait dans la maison de la rue du Temple... Grâce à cet innocent mensonge, les pierreries qu'on lui confiait semblaient de si peu de valeur, qu'il pouvait les garder chez lui sans crainte d'être volé.

Tant de richesses, mises à la merci de tant de misère, nous dispensent de parler de la probité de Morel...

Assis sur un escabeau sans dossier, vaincu par la fatigue, par le froid, par le sommeil, après une longue nuit d'hiver passée à travailler, le lapidaire a laissé tomber sur son établi sa tête appesantie, ses bras engourdis ; son front s'appuie à une large meule, placée horizontalement sur la table, et ordinairement mise en mouvement par une petite roue à main ; une scie de fin acier, quelques autres outils sont épars à côté ; l'artisan, dont on ne voit que le crâne chauve, entouré de cheveux gris, est vêtu d'une vieille veste de tricot brun qu'il porte à nu sur la peau, et d'un mauvais pantalon de toile; ses chaussons de lisière en lambeaux cachent à peine ses pieds bleuis posés sur le carreau.

Il fait dans cette mansarde un froid si glacial, si pénétrant, que l'artisan, malgré l'espèce de somnolence où le plonge l'épuisement de ses forces, frissonne parfois de tout son corps.

La longueur et la carbonisation de la mèche de la chandelle annoncent que Morel sommeille depuis quelque temps; on n'entend que sa respiration oppressée; car les six autres habitans de cette mansarde... ne dorment pas...

Oui, dans cette étroite mansarde vivent sept personnes...

Cinq enfans, dont le plus jeune a quatre ans... le plus âgé douze ans à peine...

Et puis leur mère infirme...

Et puis une octogénaire idiote ... la mère de leur mère.

La froidure est âpre, puisque la chaleur naturelle de sept personnes entassées dans un si petit espace n'attiédit pas cette atmosphère glacée; c'est qu'aussi ces corps frêles, chétifs, grelottant, épuisés, depuis le petit enfant jusqu'à l'aïeul... *dégagent peu de calorique*, comme dirait un savant.

Excepté le père de famille, un moment assoupi, parce que ses forces sont à bout, personne ne dort; non, parce que le froid, la faim, la maladie tiennent les yeux ouverts... bien ouverts.

On ne sait pas combien est rare et précieux pour le pauvre le sommeil profond, salutaire, dans lequel il répare ses forces et oublie ses maux. Il s'éveille si allègre, si dispos, si vaillant au plus rude labeur, après une de ces nuits bienfaisantes que les moins religieux, dans le sens catholique du mot, éprouvent un vague sentiment de gratitude, sinon envers Dieu, du moins envers..... le sommeil, et qui bénit l'effet bénit la cause.

A l'aspect de l'effrayante misère de cet artisan, comparée à la valeur des pierreries qu'on lui confie, on est frappé d'un de ces contrastes qui, tout à la fois, désolent et élèvent l'âme.

Incessamment cet homme a sous les yeux le déchirant spectacle des douleurs des siens; tout les accable, depuis la faim jusqu'à la folie, et il respecte ces pierreries, dont une seule arracherait sa femme, ses enfans, aux privations qui les tuent lentement.

Sans doute il fait son devoir... simplement son devoir d'honnête homme; mais parce que ce devoir est simple, son accomplissement est-il moins beau? Les conditions dans lesquelles s'exerce le devoir ne peuvent-elles pas d'ailleurs en rendre la pratique plus méritoire encore?

Et puis cet artisan, restant si malheureux et si probe auprès de ce trésor, ne représente-t-il pas l'immense et formidable majorité des hommes qui, voués à jamais aux privations, mais paisibles, laborieux, résignés, voient chaque jour sans haine et sans envie amère..... resplendir à leurs yeux la magnificence des riches?

N'est-il pas enfin noble, consolant de songer que ce n'est pas la force, que ce n'est pas la terreur, mais le bon sens moral qui seul contient ce redoutable océan populaire dont le débordement pourrait engloutir la société tout entière, se jouant de ses lois, de sa puissance, comme la mer en furie se

(1) Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

(2) On trouve fréquemment dans les quartiers populeux des débitans de veau mort-né, de bestiaux morts de maladie, etc.

On travaille avec la plus grande activité à Amsterdam aux établissemens pour procurer des alimens chauds à l'indigence et pour la purification de l'eau, dont nous avons rendu compte, il y a quelque temps. Ces établissemens pourront être ouverts vers le milieu de ce mois. Dans le local du *Passeerdergracht*, les indigens qui seront munis de cartes d'admission, pourront se chauffer, obtiendront du pain et du café, et seront aussi hébergés la nuit; le local du *Joden Houtgracht* ne sera arrangé provisoirement que pour le chauffage.

Il a plu à S. M. de décerner une médaille d'or à M. Demelinne à Bois-le-Duc, comme un encouragement pour son édition *des Fastes de l'inauguration de Guillaume II*, par M. le Dr Wap.

Le deuxième concert de la Société *Diligentiâ* qui aura lieu mercredi prochain, se composera: 1° D'une Symphonie de T. Schubert; 2° d'un air de Paër, chanté par M. Lorezzo; 3° d'un Concerto de violoncelle composé et exécutée par M. Servais; 4° de l'Ouverture: *Meeresstilte und Glückliche Fahrt*, de Mendelssohn-Bartholdy; de la *Romanesca*, air de danse du 15e siècle, exécuté par M. Servais; 6° d'un air italien chanté par M. Lorezzo; 7° d'une Fantaisie-Caprice, *Une Larme* (hommage à Lafont), composée et exécutée par M. Servais.
On commencera à 7 heures.

EXTERIEUR.

TURQUIE. — La *Gazette Universelle* d'Augsbourg publie la lettre suivante adressée par le grand-visir Rauf-Pacha, en date du 12 Ramazan 1258, à S. A. le prince de Servie, Karageorgiewitsch:

« Mon cher ami et prince,

» Vous êtes instruit que la Porte a prononcé la déchéance du précédent prince de Servie, Michel Obrenowitsch et que la nation vous a élu à sa place. Nous savions que cette haute faveur vous était reservée depuis longtemps. Votre noble et illustre origine nous garantit que vous n'aurez en vue que la prospérité de votre patrie, doué, comme vous l'êtes, d'un cœur droit et éclairé, qui vous portera à gouverner la nation avec justice et avec amour. Notre très-gracieux souverain en était convaincu d'avance; aussi vous a-t-il avec plaisir investi de la dignité de prince.

»Le bérat impérial qui vous assure cette dignité, vous a été envoyé par Emin-Effendi, qui est chargé d'en retirer les insignes à Michel Obrenowitsch et de vous les remettre.

»Quand la nouvelle dignité vous aura été conférée, vous vous efforcerez de remplir les intentions de votre souverain, vous lui serez fidèle, vous veillerez, conjointement avec les chefs de la nation, au bonheur et à la prospérité de votre pays. Dans le cas où vous auriez besoin des conseils du Pacha de Belgrade, vous vous entendrez avec lui. En agissant de la sorte, prince, vous justifierez la confiance de votre gracieux monarque. »

AUTRICHE (HONGRIE). — PESTH, 20 novembre. On commence déjà les travaux préparatoires pour la Diète de Hongrie, qui sera tenue à Presbourg et dont l'ouverture est fixée au mois de mai de l'année prochaine. Les objets qui y seront discutés sont d'une grande importance; on parle de réformer notre procédure criminelle et de faire plusieurs concessions au tiers-état.

Le gouvernement servien a acheté ici une grande quantité de papier pour en faire des cartouches.

Les travaux de notre pont suspendu sont poussés avec une incroyable activité; on y travaille nuit et jour, et même les dimanches et les jours de fête.

— Le commerce fait par les navires autrichiens dans le port de Bahia augmente d'une manière très-satisfaisante. Tandis qu'en 1837 il n'est arrivé dans ce port que 9 bâtimens autrichiens de 3786 tonneaux et qu'il n'en est parti que 8 de 3494 tonneaux, il en est arrivé en 1841 24 de 10,320 tonneaux et parti 22 de 10, 187 tonneaux. Ce résultat serait encore plus important si l'exportation des produits de l'Autriche à Bahia avait augmenté dans la même proportion, ce qui n'a pas eu lieu. De ces 24 navires qui sont entrés à Bahia en 1841, un seul venait de Trieste, les autres étaient sortis des ports espagnols, portugais, et d'autres ports n'appartenant pas à l'Allemagne; ainsi ils n'ont importé à Bahia que des marchandises étrangères; par contre, des 22 navires qui ont quitté Bahia cette même année, 11 sont partis pour Trieste, 1 pour Hambourg et les autres pour des ports non allemands.

BAVIÈRE. MUNICH, 27 novembre. S. M. a présidé hier une séance du conseil d'état, à laquelle était présent le ministre de l'intérieur, M. d'Abel, qui est presqu'entièrement remis de son indisposition.

Ce matin, S. M. a reçu les députations des deux Chambres, qui ont eu l'honneur de lui présenter les Adresses en réponse au discours du trône.

Voici celle de la 1re Chambre des Etats:

» Sire,

» Réunie autour du trône de Votre Majesté, la première Chambre des Etats a entendu avec émotion les paroles prononcées à l'ouverture de la nouvelle session, et qui, venant du cœur, ont retenti dans tous les cœurs. De même que la salle, qui renferme les images de vos ancêtres, vous rappelait à cette heure solennelle les faits mémorables et bienfaisans de votre auguste famille, de même cette suite d'illustres princes nous retraçait les glorieuses annales de l'histoire de notre pays. Intimement unis, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, partageant fidèlement les dangers de la patrie, discutant en commun les mesures qui pouvaient contribuer à son bonheur et à sa prospérité, entr'eux toujours vrais, francs, sincères et respectant leurs droits réciproques, voilà le tableau que pendant près de mille ans et au milieu des alternatives les plus diverses, ont présenté nos princes et leurs peuples. Le chêne de la maison de Wittelsbach étend ses rameaux séculaires et toujours vigoureux jusque sur la Grèce ressuscitée.

» Oui, Sire, il s'est manifesté récemment un esprit admirable dans toute l'Allemagne. C'est l'esprit qui a rendu nos ancêtres grands et puissans, qui, avant que nos discordes intérieures et avec elles l'invasion étrangère l'eussent fait fléchir, s'est manifesté si énergiquement dans la guerre de l'indépendance, et dont le réveil puissant, résultat d'un besoin vivement senti, nous garantit la durée.

» Les peuples allemands, restés tranquilles au milieu des plus terribles commotions et accourus à la défense de leurs princes, à l'époque où tombaient tant de couronnes et s'écroulaient tant de trônes, ont maintenant la douce satisfaction de croitre en force, en puissance et en prospérité, sous le sceptre bienfaisant de ces mêmes princes et de voir leur patrie commune forte vis-à-vis de l'étranger, et prendre à l'intérieur un développement sinon très-rapide, du moins sûr et durable. Cet essor puissant que prend l'Europe centrale, et dont les conséquences sont inculcalables, éternise votre nom; oui, Sire, votre nom brille au premier rang parmi ceux des souverains allemands qui ont donné une nouvelle impulsion à la nationalité allemande, désormais impérissable. Un des résultats de cette impulsion est l'importance toujours croissante de l'union des douanes allemandes. Un temps viendra où toutes les barrières douanières, élevées entre les états d'une même confédération, devront tomber, et où les immenses ressources matérielles et intellectuelles des peuples situés entre les Alpes, les Vosges, la mer du Nord et les contrées limitrophes du pays des Slaves redeviendront la propriété de tous.

»Vos fidèles Bavarois ont partagé l'affliction ainsi que la joie de votre royale famille; la tristesse qu'ils ont manifestée l'année dernière, à l'occasion du décès de la reine, votre auguste mère, et l'allégresse qu'ils ont fait éclater récemment lors du mariage de notre bien-aimé prince royal, ont leur source dans cet attachement et cette fidélité invariables qui unissent pour toujours les Bavarois à la famille de Wittelsbach.

»Nous nous occuperons avec le zèle accoutumé des différentes propositions et projets de loi qui nous seront présentés par les ministres de V. M. Nous désirons, comme vous, Sire, que cette session se fasse remarquer par une confiance réciproque. La joie du monarque se retrouvera dans celle de tous les sujets. Car comme le cœur de Votre Majesté ne bat que pour son peuple, de même le pays entier n'est animé que d'un seul sentiment, celui d'un amour ardent pour le roi que la Providence nous a donné, du respect pour les lois et pour la sainteté des sermens. Ce sentiment, qui a toujours fait notre orgueil, ne s'éteindra jamais dans nos cœurs. »

PRUSSE. — BERLIN, 30 novembre. La *Gazette d'Etat* de ce jour annonce que S. M. le roi a daigné mettre à la retraite, à dater du 1er décembre prochain, sur sa demande réitérée, à cause de son âge avancé et de l'affaiblissement de ses forces, le ministre d'état de Ladenberg, jusqu'ici chargé de la direction de l'administration des domaines et forêts, et de confier la direction de cette administration au ministre d'état, comte de Stalberg-Wernigerode, sous la réserve qu'il conservera sa présente position près du ministère de la maison du roi.

— On lit dans le *Mercure de Westphalie*, en date de Berlin, le 21 novembre:

« La preuve la plus évidente que l'Allemagne est entrée dans une voie qui doit la mener à la grandeur et à la puissance, c'est que la presse anglaise commence à se montrer hostile à notre pays. En effet, nous autres Allemands nous pouvons être fiers d'avoir en si peu de temps excité la jalousie de l'Angleterre à tel point qu'à travers les efforts qu'on fait au-delà de la Manche pour nous flatter et ne pas perdre notre amitié, l'on voit aisément percer les craintes qu'inspire ce sentiment. S'il y a quelque chose qui puisse nous encourager à persévérer avec zèle et avec ardeur dans cette nouvelle voie, c'est l'aveu involontaire de l'Angleterre qui a reconnu que nous ne sommes pas des rivaux qu'on doive dédaigner ou traiter avec indifférence. Que le *Morning Chronicle*, dans les accès d'humeur que lui cause l'essor vigoureux et irrésistible qui se manfeiste de toutes parts en Allemagne, éclate en menaces et s'écrie: « Poursuivez, peuples de l'Allemagne, quand il s'agira du partage de votre pays, nous autres Anglais nous ne prendrons aucun souci de vous! » Nous ne voyons dans ces paroles qu'une exclamation burlesque, qui nous fait sourire de pitié, car une nation de 40 millions d'habitans aura, il faut l'espérer du moins, voix consultative, si jamais il devait être question du partage de son territoire. Aucune considération ne pourra détourner l'Allemagne du but qu'elle poursuit avec une volonté ferme et invariable, celui d'occuper une des premières places parmi les nations les plus influentes de l'Europe. Ce qu'on ne voudra pas lui céder de bonne grâce, elle saura bien l'obtenir de force. »

HANOVRE. — HANOVRE, 29 novembre. La *Gazette de Hanovre* de ce jour annonce que S. M. le roi est parti pour Celle.

— S. M. a conféré la croix de chevalier de l'ordre royal des Guelphes, à M. de Wurmb, grand-écuyer et chambellan du prince de Schwartzbourg-Sondershausen.

GRÈCE. — ATHÈNES, 12 novembre. Quoique rien ne transpire sur les travaux de la commission chargée de réviser le tarif, objet de tant d'attaques, nous savons néanmoins de bonne source que le gouvernement grec a invité les missions d'Autriche, de Russie, de France et des Pays-Bas, à émettre leur avis sur cette affaire, ce qui, d'après les rapports de leurs consuls respectifs, a déjà eu lieu. Le motif pour lequel on n'a pas invité l'envoyé britannique à émettre également son opinion sur cette affaire, c'est que le gouvernement anglais a déjà pris l'initiative, le ministre britannique ayant, il y a quelque temps, remis une Note au gouvernement grec, de la part de lord Aberdeen, dans laquelle le tarif est amèrement censuré. On y fait la menace que dans le cas où le tarif neserait pas modifié, on prendrait aux îles Ioniennes, à Malte et en Angleterre, des mesures de représailles contre les intérêts de la Grèce.

Une ordonnance royale enjoint aux différens ministères de s'occuper immédiatement des budgets pour 1843, afin qu'ils puissent être discutés par le conseil-d'état encore avant la fin de l'année.

Une partie de la flotte française du Levant, sous les ordres du vice-amiral Lasusse, a jeté l'ancre devant Salamine.

ITALIE. — PALERME, 15 novembre. S. M. le roi des Deux-Siciles a quitté cette ville, dans la nuit du 8, afin de se rendre par l'intérieur de l'ile, à Messine. Dans la même nuit la flotte a reçu l'ordre d'appareiller et d'attendre l'arrivée du roi, à Messine, afin de ramener S. M. à Naples.

ESPAGNE. — MADRID, 25 novembre. On parle toujours d'un projet de coup d'état du gouvernement contre la presse périodique et du développement pris par l'insurrection. Des forces considérables vont être dirigées sur la Catalogne. L'opinion générale paraît être que depuis la nomination d'une Junte auxiliaire composée d'hommes distingués sous tous les rapports, les choses ont entièrement changé de face. Ce sont les symptômes précurseurs d'une combinaison plus pacifique et d'un retour à la pensée de la conciliation. Aussi croit-on généralement que l'affaire de Barcelonne se terminera par une transaction honorable ou par le triomphe complet du duc de la Victoire.

— La *Gazette de Madrid* du 25 novembre annonce que la plus grande tranquillité règne dans toutes les provinces d'Espagne à l'exception de Barcelonne.

A Burgo de Osma près de Soria, plusieurs jeunes gens qui parcouraient la ville au cri de: *Vive la république!* ont été arrêtés et livrés aux tribunaux.

On a aussi arrêté à Valence cinq individus qui ont pris une part active dans les derniers troubles du 20 novembre.

Les capitaines-généraux des provinces de Grenade et d'Andalousie ont été invités à diriger sur la capitale toutes les troupes disponibles.

Le régent a fait demander à l'intendance militaire de Madrid 4 millions de réaux et 500 mulets de bât.

On assure que la nouvelle Junte nommée à Barcelonne, composée d'hommes pacifiques et considérés, ayant l'évêque à sa tête, allait se rendre auprès du régent pour lui remettre les clés de la ville, et recommander les habitans à sa clémence.

— 26 *novembre*. Tous les rapports venus du quartier-général du régent et des diverses provinces sont favorables. La tranquillité de la capitale est parfaite et tout annonce que le régent puisera une nouvelle force dans cette insurrection de Barcelonne, qu'il va certainement étouffer. La coalition parlementaire n'est pas sans inquiétude sur les suites de ce triomphe; elle craint surtout la dissolution des Cortès, qui détruirait ses forces et anéantirait une combinaison qui avait été si lente à se former.

— 28 *novembre*. La garnison de Madrid a reçu quelques renforts par précaution, bien que la capitale soit très-tranquille. Personne ne doute du succès définitif du régent Espartero qui entraînera probablement, ou la dissolution des Cortès, ou l'adoption par elles, du projet d'emprunt de 600 millions de réaux avec l'admission des cotons anglais. En cas de dissolution des Cortès, les modérés prendront une part active aux élections.

— La vérité est maintenant bien connue sur la prétendue démarche officielle de l'envoyé anglais pour la coopération de la marine britannique. Le gouvernement n'a pas sollicité les secours maritimes de l'Angleterre. Dans cette lutte toute intérieure, il n'avait pas besoin des secours de l'étranger. La dé-

---

— Et cette petite dame qui est venue hier d'un air si effaré nous demander si nous avions besoin de quelque chose, maintenant, elle sait, celle-là, ce que c'est que des malheureux... eh bien! elle n'est pas revenue.

— Elle reviendra peut-être; car, malgré sa figure effrayée, elle avait l'air bien doux et bien comme il faut.

— Oh! avec toi, dès qu'on est riche, on a toujours raison... On dirait que les riches sont faits d'une autre pâte que nous!

— Je ne dis pas cela, — reprit doucement Morel; — je dis au contraire qu'ils ont leurs défauts... nous les nôtres...

Le malheur est... qu'ils ne savent pas... Le malheur est encore qu'il y a, par exemple, beaucoup d'agens pour découvrir les gueux qui ont commis des crimes, et qu'il n'y a pas d'agens pour découvrir les honnêtes ouvriers accablés de famille qui sont dans la dernière des misères... et qui, faute d'un peu de secours donné à point, se laissent quelquefois tenter... C'est bon de punir le mal, ça serait peut-être meilleur de l'empêcher... Vous êtes resté probe jusqu'à cinquante ans, mais l'extrême misère, la faim, vous poussent au mal... et voilà un coquin de plus... Tandis que si on avait... su... mais à quoi bon penser à cela?.., Le monde est comme il est... Je suis pauvre et désespéré, je parle ainsi... je serais riche, je parlerais de fêtes et de plaisirs...

Eh bien! pauvre femme, comment vas tu?

— Toujours la même chose... Je ne sens plus mes jambes... Mais toi tu trembles... reprends donc ta veste... et souffle cette chandelle qui brûle pour rien... voilà le jour.

En effet, une lueur blafarde, glissant péniblement à travers la neige dont était obstrué le carreau de la lucarne, commençait à jeter une triste clarté dans l'intérieur de ce réduit, et rendait son aspect plus affreux encore... l'ombre de la nuit voilait au moins une partie de ces misères...

Je vais attendre qu'il fasse assez clair pour me remettre à travailler, — dit le lapidaire en s'asseyant sur le bord de la paillasse de sa femme et en appuyant son front dans ses deux mains,

Après quelques momens de silence, Madeleine lui dit:

— Quand Mme Mathieu doit-elle revenir chercher les pierres auxquelles tu travailles?

— Ce matin... je n'ai plus qu'une facette d'un diamant faux à polir.

— Un diamant faux! ... toi qui ne tailles que des pierres fines, malgré ce qu'on croit dans la maison!

— Comment? tu ne sais pas?. mais c'est juste, quand l'autre jour Mme Mathieu est venue tu dormais... Elle m'a donné dix diamans faux, dix cailloux du Rhin à tailler, juste de la même grosseur et de la même manière que le même nombre de pierres fines qu'elle m'apportait, celles qui sont là avec des rubis... Je n'ai jamais vu des diamans d'une plus belle eau; ces dix pierres-là valent certainement plus de soixante mille francs.

— Et pourquoi te les fait-elle imiter en faux?

— Une grande dame à qui ils appartiennent... une duchesse, je crois, a chargé M. Baudoin le joaillier de vendre sa parure... et de lui faire faire à la place une parure en pierres fausses. Mme Mathieu, la courtière en pierreries de M. Baudoin, m'a appris cela en m'apportant les pierres vraies, afin que je donne aux fausses la même coupe et la même forme; Mme Mathieu a chargé de la même besogne quatre autres lapidaires, car il y a quarante ou cinquante pierres à tailler... Je ne pouvais pas tout faire... cela devait être prêt ce matin, il faut à M. Baudoin le temps de remonter les pierres fausses... Mme Mathieu dit que souvent des dames font ainsi en cachette remplacer leurs diamans par des cailloux du Rhin.

— Tu vois bien, les fausses pierres font le même effet qne les vraies, et les grandes dames qui mettent seulement ça pour se parer, n'auraient jamais l'idée de sacrifier un diamant au soulagement de malheureux comme nous!

— Pauvre femme! sois donc raisonnable, le chagrin te rend injuste... Qui est-ce qui sait que nous, les Morel, sommes malheureux?

— Oh! quel homme! quel homme!... On te couperait en morceaux, toi, que tu dirais merci.

Morel haussa les épaules avec compassion.

— Combien te devra ce matin Mme Mathieu? — reprit Madeleine.

— Rien, puisque je suis en avance avec elle de cent vingt francs...

— Rien! Mais nous avons fini avant-hier nos derniers vingt sous...

— Oui, — dit Morel d'un air abattu.

— Et comment allons-nous faire?

— Je ne sais pas...

— Et le boulanger ne veut plus nous fournir à crédit...

— Non... puisque hier j'ai emprunté le quart d'un pain à Mme Pipelet.

— La mère Burette ne nous prêterait rien?

— Nous prêter!... Maintenant qu'elle a tous nos effets en gage, sur quoi nous prêterait-elle? sur nos enfans?... — dit Morel avec un sourire amer.

Mais ma mère, les enfans et toi, vous n'avez mangé hier qu'une livre et demie de pain à vous tous!... Vous ne pouvez pas mourir de faim non plus!... Aussi, c'est ta faute... tu n'as pas voulu te faire inscrire cette année au bureau de charité.

— On n'inscrit que les pauvres qui ont des meubles.... et nous n'en avons plus.... On nous regarde comme en garni. Et puis il aurait fallu aller, retourner peut-être vingt fois au bureau, puisque nous n'avons pas de protections... ça me ferait perdre plus de temps que ça ne vaudrait...

— Mais comment faire, alors?...

— Peut-être cette petite dame qui est venue hier ne nous oubliera pas...

— Oui... comptes-y... Mais Mme Mathieu te prêtera bien cent sous... tu travailles pour elle depuis dix ans... elle ne peut pas laisser dans une pareille peine un honnête ouvrier chargé de famille.

— Je ne crois pas qu'elle puisse nous prêter quelque chose. Elle a fait ce qu'elle a pu en m'avançant petit à petit cent vingt francs... c'est une grosse somme pour elle. Parce qu'elle est courtière en diamans et qu'elle en a quelquefois pour cinquante mille francs dans son cabas, elle n'en est pas plus riche. Quand elle gagne cent francs par mois, elle est bien contente, car elle a des charges... deux nièces à élever. Cent sous pour elle, vois-tu, c'est comme cent sous pour nous... et il y a des momens où on ne les a pas... tu le sais bien. Etant déjà de beaucoup en avance avec moi, elle ne peut s'ôter le pain de la bouche à elle et aux siens.

— Vois ce que c'est que de travailler pour des courtiers au lieu de travailler pour les forts joaillers; ils sont moins regardant quelquefois... Mais tu te laisses toujours manger la laine sur le dos... c'est ta faute.

— C'est ma faute! — s'écria le malheureux, exaspéré par cet absurde reproche, — est-ce ta mère ou non qui est cause de toutes nos misères? S'il n'avait pas fallu payer le diamant qu'elle a perdu, ta mère!... nous serions en avance, nous aurions le prix de mes journées, nous aurions les onze cents francs que nous avons retirés de la caisse d'épargne pour les joindre aux treize cents francs que nous a prêtés ce M. Jacques Férand, que Dieu maudisse!

— Tu t'obstines encore à ne rien lui demander à celui-là.. Après ça, il est si avare... que ça ne servirait peut-être à rien... mais enfin on essaie toujours....

— A lui!... à lui!... m'adresser à lui s'écria Morel, j'aimerais mieux me laisser brûler à petit feu... Tiens... ne me parle pas de cet homme-là... tu me rendrais fou...

En disant ces mots, la physionomie du lapidaire, ordinairement douce et résignée, prit une expression de sombre énergie; son pâle visage se colora légèrement, il se leva brusquement du grabat où il était assis, et marcha dans la mansarde avec agitation. Malgré son apparence grêle, difforme, l'attitude et les traits de cet homme respiraient alors une généreuse indignation.

— Je ne suis pas méchant, s'écria-t-il, — de ma vie je n'ai fait de mal à personne... mais, vois-tu... ce notaire (2)! oh! je lui souhaite autant de mal qu'il m'en a fait. — Puis, mettant ses deux mains sur son front, il murmura d'une voix douloureuse: Mon Dieu! pourquoi donc faut-il qu'un mauvais sort, que je n'ai pas mérité, me livre, moi et les miens, pieds et poings liés, à cet hypocrite?... Aura-t-il donc le droit d'user de sa richesse pour perdre, cor-

(2) Le lecteur se souvient peut-être que Fleur-de-Marie avait été confiée toute jeune à ce notaire, et que sa femme de charge abandonna l'enfant à la Chouette qui devait s'en charger moyennant 1,000 fr. une fois payé.

marche de M. Aston est toute diplomatique. c'est pour la protection des sujets anglais et pas pour autre chose qu'il a écrit à Gibraltar.

— Les lettres officielles de Guipuzcoa annoncent que la tranquillité s'est maintenue dans cette province ; les habitans ont vu avec plaisir le voyage du régent. (*Gazette de Madrid.*)

Troubles de Barcelonne.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Bayonne, 1er décembre.

» Le régent est parti le 27 novembre, de Sarragosse pour Barcelonne.

» La milice nationale lui a exprimé, dans une Adresse, son dévouement et ses sympathies.

» Barcelonne, le 28 novembre.

» La nouvelle Junte devait être composée des membres de la consultative. Van Halen a accordé un nouveau délai, le 28, pour le bombardement. Le courrier de Madrid est intercepté, celui de France est libre.

» Barcelonne, le 29 novembre.

» Le capitaine-général ne menace plus Barcelonne d'un bombardement. Des salves du fort Montjouy annoncent l'arrivée du régent au quartier-général.

» La nouvelle Junte, nommée dans la nuit d'hier, est composée de l'évêque et des propriétaires ou fabricans les plus riches et les plus influens. Elle est appuyée par la majorité de la milice.

» Plusieurs membres de l'ancienne Junte se sont réfugiés sur les bâtimens de l'état.

» Barcelonne, le 30 novembre.

» Le vaisseau anglais le *Formidable*, de 90, a échoué hier soir, à 9 heures, près de l'embouchure de Lobregat. Le *Gassendi*, envoyé ce matin par le commandant de la station, cherche à le retirer du banc de sable dans lequel il a fait son lit. La réussite est incertaine. Mais tout l'équipage et une partie du matériel seront certainement sauvés. La mer est calme.

» Rien n'est changé depuis hier à la situation de Barcelonne.

» Barcelonne, le 30 novembre, au soir.

» Barcelonne va capituler avec le régent. La Junte a ordonné aux corps francs de déposer les armes aux Aterazanas. »

— On lit dans le *Journal des Débats* :

« Des détails nouveaux arrivent successivement de Barcelonne, sur les événemens que nous fait d'avance connaître le télégraphe.

» Nous disions avant-hier que le régent pouvait devancer les troupes qu'il amène de Madrid, et se trouver de sa personne en vue de Barcelonne le 28 novembre. Il y est arrivé le 27. Les salves des canons de Montjouy ont annoncé aux Barcelonnais la présence de la première autorité nationale au quartier-général de Van Halen, et tout rentre dans l'ordre. Déjà, depuis deux jours, la soumission était convenue tacitement. Les deux commandans de la milice, les présidens des clubs républicains et les membres de la Junte populaire s'étaient sauvés à bord de nos hospitaliers bateaux à vapeur. Le président Garsy, resté ferme à son poste pendant quelques instans de plus, a fini par céder au destin. Une nouvelle Junte, composée d'hommes pacifiques et considérés, ayant l'évêque de Barcelonne à sa tête, allait se rendre auprès du régent pour lui remettre les clefs de la ville et recommander les habitans à sa clémence.

» La clémence est le parti le meilleur et le plus honorable qu'il ait à prendre. On doit louer le capitaine-général de n'avoir pas procédé au bombardement. Cette mesure sauvage eût paru d'autant plus odieuse qu'elle était inutile, comme on voit. Qu'on désarme la garde nationale actuelle pour la réorganiser avec les élémens prescrits par la loi, et la tranquillité de Barcelonne est assurée, maintenant qu'une fuite volontaire purge cette ville des républicains, des brouillons et des agitateurs de tous les partis qui la troublent depuis deux ans.

» Les journaux de Barcelonne sont du 25 novembre. Ils paraissent fort irrégulièrement depuis l'insurrection et ne publient qu'une petite feuille, les ouvriers imprimeurs et compositeurs étant presque tous les jours sous les armes dans les bataillons de la garde nationale soldée dont ils font partie.

» Les tirailleurs barcelonnais qu'on avait organisés pour les sorties ont été repoussés chaque fois qu'ils se sont montrés dans la campagne. Le général Van Halen s'est trouvé assez fort pour pouvoir détacher Zurbano, et l'envoyer, disait-on, à Gironne, avec la mission de désarmer la milice nationale de cette ville et de tous les autres lieux qui auraient participé au mouvement de Barcelonne.

» La Junte populaire de Barcelonne a publié une proclamation pour rassurer ses concitoyens sur les menaces de bombardement du capitaine-général. Cette pièce n'a pas la vigueur des premières allocutions, l'inquiétude s'y fait sentir malgré l'emphase habituelle des mots.

» Nos lettres du 25 jettent quelque lumière sur les causes et les mobiles de l'insurrection. Il paraît en résulter que c'est le parti républicain qui en a pris l'initiative, mais que ne se sentant pas assez fort pour lui donner une véritable consistance, il a cru devoir faire appel aux autres classes de mécontens et s'abstenir, à cet effet, de proclamer ses propres principes. Le bruit se confirmait d'un traité convenu déjà avec l'Angleterre pour l'introduction des cotonnades anglaises et l'interdiction des filatures catalanes au moyen d'un rachat. En outre, le despotisme des généraux, les cruautés et les manières brutales du général Zurbano paraissent avoir surtout contribué à mettre dans le parti des révoltés toutes les classes de la population : les hommes les plus riches, les plus dévoués au maintien de l'ordre, se croyant menacés dans leurs propriétés et dans leur existence par la tyrannie militaire, ont pris les armes et travaillé aux barricades. Chaque maison est devenue comme une forteresse d'où pleuvaient des balles, des projectiles de toute nature et de l'eau bouillante.

» Nous avons déjà eu occasion de citer la conduite du consul de France. Tous les témoignages s'accordent à lui donner les plus grands éloges. Evitant soigneusement tout ce qui eût ressemblé à une intervention dans la lutte des partis, il a consacré sa courageuse activité à la protection des nombreux Français établis à Barcelonne, et aussi à celle des Espagnols et des autres étrangers qui sont allés chercher un asile dans son hôtel et à bord des bâtimens à vapeur français, envoyés tout exprès de Toulon, sur la demande qu'il en fit à la première nouvelle de ces événemens. De concert avec le consul de la Grande-Bretagne, il s'est rendu au quartier-général de Van Halen, et a fait auprès de lui des démarches réitérées pour prévenir, ou au moins ajourner un bombardement qui eût causé de si grands malheurs. M. de Lesseps, par la fermeté et la prudence dont il a fait preuve dans ces pénibles circonstances, s'est acquis de nouveaux titres à l'estime générale et à la confiance du gouvernement.

» Lorsque M. Terradas, l'ancien maire de Figuières, dont nous avons déjà parlé, quitta Perpignan, où il était réfugié comme républicain banni, pour aller soulever son pays, il prit le plus grand soin pour masquer ses démarches, de peur d'être arrêté par les autorités françaises, et traversa les Pyrénées à un point très-escarpé, par des sentiers connus seulement des pâtres de la montagne. A Requessens, premier village d'Espagne, il rédigea une proclamation de la plus grande violence, adressée à ses concitoyens de Figuières et du Lampourdan. Il se glorifie de n'avoir jamais reconnu d'autre souverain que le peuple, d'être l'ennemi de tous les pouvoirs, et d'avoir été poursuivi par tous les gouvernemens. Il les appelle aux armes pour délivrer Barcelonne du tyran Van Halen et de l'*anthropophage Zurbano*. Des patriotes de Figuières, au nombre de 60, montèrent à cheval pour aller au devant de lui et lui faire une garde d'honneur à son entrée en ville. Deux jours après, la garnison du fort San-Fernando, intimidée d'abord par le soulèvement, reprenait possession de la ville et dissipait les républicains. Les choses se sont passées de même en beaucoup d'endroits.

» Le gouvernement du régent paraît avoir été très-sérieusement alarmé de l'insurrection barcelonnaise, à en juger par les mesures énergiques qu'il a prises et les dépêches qu'il a expédiées aussitôt pour réunir des troupes et des approvisionnemens. Toutes les forces navales que possède encore l'Espagne ont même été appelées de Corogne et Cadix pour se rendre devant Barcelonne, et le commandement en était déféré à l'amiral Baldasano. Mais il n'est pas vrai que le gouvernement de Madrid ait demandé la coopération de la marine anglaise de Gibraltar. Ce gouvernement a su faire prévaloir son autorité par ses propres forces, comme il avait déjà fait dans d'autres circonstances non moins difficiles. »

ANGLETERRE, — LONDRES, 3 décembre. S. M. et S. A. R. le prince Albert ont dû quitter le château de Walmer, ce matin, pour retourner à Windsor.

— La *Gazette de Londres* d'hier annonce que S. M. a daigné conférer :

La grand'croix de l'ordre militaire du Bain, au vice-amiral sir William Parker, jusqu'ici commandeur du même ordre ;

La grand'croix du même ordre, au général-major sir Henry Pottinger, Bart. ;

La croix de chevalier du même ordre, au général-major George Pollock ; et

La grand'croix du même ordre, au général-major William Nott, au service de la Compagnie des Indes.

— S. M. la reine a daigné conférer, au lieutenant-général sir Hugh Gough, et à ses héritiers mâles légitimes, la dignité de baron du royaume-uni de la grande-Bretagne et d'Irlande.

— S. M. la reine vient d'approuver la nomination de M. Lachlan Macintosh Rate, en qualité de consul-général de la république du Texas, dans le royaume-uni.

— S. M. vient de nommer une commission chargée d'examiner les moyens les plus efficaces pour embellir la métropole et pour y augmenter les moyens de communication.

— S. A. I. l'archiduc Frédéric d'Autriche a quitté l'hôtel Mivart (Londres), le 30 novembre, pour se rendre à Strathfieldsaye, afin d'y faire une visite au duc de Wellington.

— On est aujourd'hui généralement d'opinion que le parlement ne s'assemblera pas pour reprendre ses travaux, avant l'époque ordinaire de sa réunion, c'est-à-dire dans la première semaine de février. Cependant on ne saura quelque chose de certain à cet égard, qu'au prochain conseil privé. (*Standard.*)

— La nouvelle de la ratification en Angleterre du traité relatif à la question des frontières, a été reçue avec beaucoup de satisfaction en Amérique. Une salve de cent coups de canon, a été tirée à New-York, et tous les bâtimens dans le port ont été pavoisés. (*Times.*)

FRANCE. — PARIS, 3 décembre. A midi, le roi et la famille royale sont arrivés au palais des Tuileries.

A une heure, le conseil des ministres s'est réuni sous la présidence du roi ; la séance s'est prolongée jusqu'après deux heures.

— On lit dans l'*Armoricain*, feuille ministérielle publiée à Brest :

« On assure maintenant que le voyage de M. le prince de Joinville n'a nullement pour but d'aller chercher à Rio-Janéiro une femme pour son propre compte, mais seulement de ramener en Europe la jeune princesse qui doit épouser un prince napolitain. La *Belle-Poule*, en quittant le Brésil, doit se rendre directement à Naples. »

— On écrit de Brest, le 29 novembre :

« Une dépêche télégraphique, adressée à M. le préfet maritime, prescrit à M. l'amiral Casy de faire immédiatement ses préparatifs de départ sur le vaisseau le *Suffren*, pour Lisbonne, et de là, dit-on, pour le Brésil. On ignore la cause de ce départ précipité.

» Le pavillon de partance est hissé à bord du *Suffren*.

» Le brick le *Nisus* est également en partance pour le Sénégal et les Antilles. »

— On lit dans les *Débats* :

« Sur la foi d'un journal étranger, nos journaux de l'opposition n'ont pas manqué de répéter que des notes menaçantes avaient été adressées au gouvernement français par les cours de l'Europe, au sujet de l'union douanière avec la Belgique. De là, des tirades véhémentes contre la lâcheté de notre cabinet, et tel journal qui combattait hier l'union, se redresse aujourd'hui fièrement et somme presque le ministère de réaliser un projet qu'on a rendu, pour le moment du moins, impossible.

» Pour notre compte, après les renseignemens que nous avons pris, nous ne croyons pas nous trop hasarder en prévenant ceux qui font tant de bruit des prétendues notes menaçantes, que ces notes n'existent pas. Si l'on en a eu connaissance quelque part, ce n'est pas au ministère des affaires étrangères. Ces notes qu'on suppose si fières et si belliqueuses, n'ont donc pu exercer aucune influence sur la résolution qu'a prise le gouvernement d'ajourner le projet d'union douanière. »

— Au sujet de l'Adresse du comité de Mâcon et du discours de M. de Lamartine, le *Journal des Débats* fait les réflexions suivantes :

« Les manifestations, au profit de l'union commerciale avec la Belgique, se sont fait attendre ; mais elles ont été multipliées, et la lenteur même qu'on a mise à exprimer ces vœux en faveur de la pensée d'union est, après tout, un gage de la maturité avec laquelle le projet lui-même a été examiné par les intéressés. Nous avons à signaler aujourd'hui une démarche nouvelle dans ce sens. C'est une Adresse au président du conseil votée par une nombreuse réunion de propriétaires et de négocians de la Bourgogne assemblée à Mâcon.

» Cette Adresse a été adoptée à l'unanimité ; elle était digne de cet honneur par la sagesse et l'opportunité des idées qu'elle énonce. M. de Lamartine, qui assistait à cette réunion, et qui avait refusé de faire partie du comité chargé de préparer l'Adresse, a prononcé un discours pour l'appuyer et la motiver ; les paroles de l'illustre orateur auront du retentissement. »

BELGIQUE. — BRUXELLES, 4 décembre. M. le prince de Ligne, nommé ambassadeur à Paris, partira lundi prochain de Bruxelles pour se rendre à son poste.

---

rompre et désoler, ceux qu'il veut perdre, corrompre et désoler !

— C'est ça, c'est ça, — dit Madeleine, — déchaîne-toi... contre lui... tu seras bien avancé quand il t'aura fait mettre en prison... comme il peut le faire d'un jour à l'autre, pour ce billet de treize cents francs, pour lequel il a obtenu jugement contre toi depuis trois mois... il te tient comme un oiseau au bout d'un fil ; je le déteste aussi, ce notaire ; mais puisque nous sommes dans sa dépendance... il faut bien...

— Laisser déshonorer notre fille ! n'est-ce pas ? — s'écria le lapidaire d'une voix foudroyante...

— Mon Dieu ! tais-toi donc, ces enfans sont éveillés... ils t'entendent...

— Bah ! bah ! tant mieux ! — reprit Morel avec une effrayante ironie, — ça sera d'un bon exemple pour nos deux petites filles... ça les préparera... il n'a qu'un jour à en avoir aussi la fantaisie, le notaire ?... Ne sommes-nous pas dans sa dépendance ? comme tu dis toujours... Voyons... Répète donc encore qu'il peut me faire mettre en prison... voyons, parle franchement.. il faut lui abandonner notre fille, n'est-ce pas ?...

Puis le malheureux termina son imprécation en éclatant en sanglots ; car cette honnête et bonne nature ne pouvait longtemps soutenir ce ton de douloureux sarcasme.

— Oh ! mes enfans, — s'écria-t-il en fondant en larmes, — mes pauvres enfans, ma Louise !... ma bonne et belle Louise !... trop belle... trop belle... c'est aussi de là d'où viennent tous nos malheurs... Si elle n'avait pas été si belle, cet homme ne m'aurait pas proposé de me prêter cet argent..... je suis laborieux et honnête, le joaillier m'aurait donné du temps, je n'aurais pas d'obligation à ce vieux monstre, et il n'abuserait pas du service qu'il nous a rendu... pour tâcher de déshonorer ma fille... je ne l'aurais pas laissée aller chez lui... mais il le faut... il me tient dans sa dépendance... Oh ! la misère... la misère... que d'outrages elle fait dévorer !

— Mais, comment faire aussi ? Il a dit à Louise : — Si tu t'en vas de chez moi, je fais mettre ton père en prison...

— Oui, il la tutoie comme la dernière des créatures.

— Si ce n'était que cela, on se ferait une raison ; mais si elle quitte le notaire, il te fera prendre, et alors, pendant que tu seras en prison, que veux-tu que je devienne toute seule, moi avec nos enfans et ma mère ? Quand Louise gagnerait 20 fr. par mois dans une autre place, est-ce que nous pouvons vivre six personnes là-dessus.

— Oui, c'est pour vivre que nous laissons peut-être déshonorer Louise.

— Tu exagères toujours : le notaire la poursuit, c'est vrai... elle nous l'a dit, mais elle est honnête, tu le sais bien.

— Oh ! oui, elle est honnête, et active, et bonne !... Quand ce diamant a été perdu, et que, nous voyant dans la gêne, elle a voulu entrer en place pour ne pas nous être à charge, je ne t'ai pas dit, va, ce que ça m'a coûté !... Elle servante... maltraitée, humiliée !... elle si fière naturellement, qu'en riant... te souviens-tu ? nous riions alors, nous l'appelions *la princesse*, parce qu'elle disait toujours qu'à force de propreté, elle rendrait notre pauvre réduit comme un petit palais... Chère enfant ! ça aurait été mon luxe de la garder près de nous, quand j'aurais dû passer les nuits au travail... C'est qu'aussi, quand je voyais sa bonne figure rose et ses jolis yeux bruns devant moi, là, près de mon établi, et que je l'écoutais chanter, ma tâche ne me paraissait pas lourde !... Pauvre Louise ! si laborieuse, et avec ça si gaie !... Jusqu'à ta mère dont elle faisait ce qu'elle voulait !... Mais dame aussi ! quand elle vous regardait, il n'y avait pas moyen de ne pas dire comme elle... Et toi, comme elle te soignait ! comme elle t'amusait !... Et ses frères et ses sœurs, s'en occupait-elle assez !... Elle trouvait le temps de tout faire ; aussi, avec Louise, tout notre bonheur... tout s'en est allé.

— Tiens, Morel, ne me rappelle pas ça... tu me fends le cœur, — Dit Madeleine en pleurant à chaudes larmes !

— Et quand je pense que peut-être ce vieux monstre... Tiens, vois-tu... à cette pensée la tête me tourne... Il me prend des envies d'aller le tuer et de me tuer après...

— Et nous, qu'est-ce que nous deviendrions ? Et puis, encore une fois, tu t'exagères... Le notaire aura peut-être dit cela à Louise comme... en plaisantant... D'ailleurs il va à la messe tous les dimanches : il fréquente beaucoup de prêtres... Il y a bien des gens qui disent qu'il est plus sûr de placer l'argent chez lui qu'à la Caisse d'épargne.

— Qu'est-ce que cela prouve ?... qu'il est riche et hypocrite... Je connais bien Louise... elle est honnête... Oui... mais elle nous aime comme on n'aime pas ; son cœur saigne de notre misère. Elle sait que, sans moi, vous mourriez tout-à-fait de faim ; et si le notaire l'a menacée de me faire mettre en prison.... la malheureuse a été peut-être capable... Oh ! ma tête !... C'est à devenir fou !

— Mon Dieu ! si cela était arrivé, le notaire lui aurait donné de l'argent, des cadeaux, et bien sûr elle n'aurait rien gardé pour elle ; elle nous en aurait fait profiter.

— Tais-toi... je ne comprends pas seulement que tu aies des idées pareilles... Louise accepter !... Louise...

— Mais pas pour elle... pour nous...

— Tais-toi... encore une fois... tais-toi !... tu me fais frémir... Sans moi... je ne sais pas ce que tu serais devenue... et mes enfans aussi, avec des raisons pareilles.

— Quel mal est-ce que je dis ?

— Aucun...

— Eh bien ! pourquoi crains-tu que...

Le lapidaire interrompit impatiemment sa femme.

— Je crains... parce que je remarque que depuis trois mois, chaque fois que Louise vient ici et qu'elle m'embrasse... elle rougit.

— Du plaisir de te voir...

— Ou de honte... elle est de plus en plus triste...

— Parce qu'elle nous voit de plus en plus malheureux ; et puis, quand je lui parle du notaire, elle dit que maintenant il ne la menace plus de la prison pour toi.

— Oui, mais à quel prix ne la menace-t-il plus ? elle ne le dit pas, et elle rougit en m'embrassant.... Oh ! mon Dieu ! ça serait déjà pourtant bien mal à un maître de dire à une pauvre fille honnête, dont le pain dépend de lui : « Cède, ou je te chasse ; et, si l'on vient s'informer de toi, je répondrai que tu es un mauvais sujet, pour t'empêcher de te placer ailleurs... » Mais lui dire : « Cède, ou je fais mettre ton père en prison, lui dire cela lorsqu'on sait que toute une famille vit du travail de ce père, oh ! c'est mille fois plus criminel encore !

— Et quand on pense qu'avec un des diamans qui sont là sur ton établi tu pourrais avoir de quoi rembourser le notaire, faire sortir notre fille de chez lui, et la garder chez nous !... — dit lentement Madeleine.

— Quand tu me répéteras cent fois la même chose, à quoi bon ?... Certainement que si j'étais riche, je ne serais pas pauvre, — reprit Morel avec une douloureuse impatience.

La probité était tellement naturelle et pour ainsi dire tellement organique chez cet homme, qu'il ne lui venait pas à l'esprit que sa femme, abattue, aigrie par le malheur, pût concevoir quelque arrière-pensée mauvaise et voulût tenter son irréprochable honnêteté.

Il reprit amèrement :

— Il faut se résigner. Heureux ceux qui peuvent avoir leurs enfans auprès d'eux, et les défendre des piéges ; mais une fille du peuple, qui la garantit ? Personne... Est-elle en âge de gagner quelque chose ? elle part le matin à son atelier, rentre le soir ; pendant ce temps-là la mère travaille de son côté, le père du sien. Le temps, c'est notre fortune, et le pain est si cher qu'il ne nous reste pas le loisir de veiller la conduite de nos enfans ; et puis on crie à l'inconduite des filles pauvres...comme si leurs parens avaient le moyen de les garder chez eux, de les surveiller quand elles sont dehors... Les privations ne nous sont rien auprès du chagrin de quitter notre femme, notre enfant, notre père... C'est surtout à nous, pauvres gens, que la vie de famille serait salutaire et consolante... Et dès que nos enfans sont en âge de raison, nous sommes forcés de nous en séparer !

A ce moment on frappa bruyamment à la porte de la mansarde.

(*La suite à demain.*)

droits de douanes quel'on peut trouver des ressources efficaces.

M. d'Hoffschmidt entre dans de longues considérations pour repousser toute idée d'aliéner les forêts domaniales.

M. Pirmez soutient qu'il y aurait avantage à aliéner les forêts domaniales.

M. le comte de Mérode : Je ne puis admettre les observations de M. Pirmez; loin d'être avantageuse, l'aliénation des forêts serait très-nuisible.

Dans tous les cas, si plus tard on se décide à vendre ces fôrets, je ne consentirai pas à ce que le produit en fût affecté aux besoins d'un exercice, mais seulement à l'extinction de la dette flottante.

La discussion générale du budget des voies et moyens est continuée à demain à midi.

— C'est décidément M. Plougoulm qui défendra M. Caumartin devant la cour d'assises de Bruxelles. L'honorable avocat, ancien procureur-général près de la cour de Toulouse, comme nous l'avons dit, est arrivé avant-hier à Bruxelles et a dîné à l'ambassade de France.

Il paraît que M. Caumartin, sur lequel des renseignemens vagues ont été donnés jusqu'à présent, est un jeune avocat fort estimé du barreau de Paris et surtout très-aimé de tous ses confrères. Les sommités de l'ordre, M. Philippe Dupin, M. Chaix-d'Est-Ange et autres, se sont empressés, aussitôt son arrivée, de lui offrir leur appui. M. Plougoulm, son ami intime, a obtenu la préférence.

M. Caumartin voulait se rendre immédiatement à Bruxelles. M. Plougoulm a désiré qu'il attendît quelques jours; et lui, a pris les devants adressé par M. le président du tribunal de première instance de Paris à plusieurs magistrats de Bruxelles et aux membres les plus considérables du barreau de cette ville.

L'affaire, d'après les déclarations faites par M. Caumartin à ses conseils, se présente sous un jour tout nouveau. Il paraît évident, et cela sera attesté par le cocher de vigilante qui a conduit M. Caumartin d'abord à la recherche d'un médecin, qu'il était très-gravement blessé d'un coup de canne au front.

Après avoir trouvé M. le docteur Allard et l'avoir conduit rue des Hirondelles, la première pensée de M. Caumartin aurait été, à ce qu'il paraît, de se présenter immédiatement au ministère de la justice; il avait donné l'ordre au cocher de l'y conduire, et la voiture était arrivée au haut de la Montagne de la Cour, lorsque M. Caumartin a changé d'avis et a proposé au cocher de le conduire à Malines.

Arrivé à Malines, M. Caumartin s'est fait arrêter à la Permanence, et là, dans un trouble extrême, il a prié un agent de police de le conduire à la poste, lui annonçant qu'un intérêt pressant lui commandait de gagner la frontière le plus tôt possible. L'agent de police n'a pas compris d'abord toute l'importance de cette parole échappée au trouble de M. Caumartin; il l'a conduit à la poste, a reçu une pièce de monnaie pour récompense, et s'en est retourné. C'est alors seulement qu'il s'est pris à réfléchir, et, supposant qu'il était arrivé quelque chose à Bruxelles, il est allé avertir ses chefs. On a couru à la poste, mais M. Caumartin venait de partir. C'est de Malines qu'ont été dirigés les gendarmes qui ont manqué de quelques minutes M. Caumartin à la frontière. A Anvers, il croyait être sur la route de Maestricht; on l'a détrompé, et il s'est fait conduire en poste à Breda.

D'après ce qui nous est rapporté, M. Caumartin ne prétend pas invoquer en sa faveur l'excuse de légitime défense; il se propose de soutenir, comme il le dit dans sa lettre au procureur du roi de Paris, que sa volonté n'a été pour rien dans l'issue fatale de la lutte. En d'autres termes, que c'est M. Sirey qui se serait précipité lui-même sur le coup qui l'a frappé.

M. Caumartin avait annoncé à Paris qu'il partait pour deux ou quatre jours au plus, et il avait emporté fort peu d'argent. Sa famille, en apprenant le malheureux événement, a expédié des lettres de change dans les principales villes de la Hollande, mais M. Caumartin a voyagé avec tant de hâte, qu'aucune de ces lettres ne lui est parvenue.

— La dépouille mortelle de M. Sirey n'est pas encore partie pour Paris. On nous assure que la famille Sirey se portera partie civile dans le procès dont notre Cour d'assises aura à connaître.

— On rapporte que le jour même du concert de la Grande-Harmonie, M. Sirey avait donné à Mlle H. un très-beau bracelet, acheté chez le bijoutier Allard. Au moment de partir, la cantatrice ayant témoigné le désir d'avoir un pendant au cadeau du matin, M. Sirey est sorti en voiture, et bientôt il est rentré rapportant un second bracelet. Dans la soirée, M. Sirey avait en outre mis dans un bouquet que portait Mlle H. une des deux épingles en diamans qu'il portait à sa cravate, et dont il brisa la chaîne. Le lendemain, cette épingle a été retrouvée dans le bouquet au moment où on le jetait comme fané.

(*Courrier belge.*)

— La commission administrative du Conservatoire de musique de Bruxelles, vient de prier M. le ministre de l'intérieur de créer à cet établissement une classe supérieure de violon et de confier cette branche d'enseignement à M. de Bériot.

— On lit dans un journal de Bruges, 26 novembre :

« Nous apprenons avec une bien vive satisfaction que la députation de notre administration communale, composée de plusieurs conseillers et de notre digne bourgmestre et ayant pour mission de réclamer contre l'article du projet de loi sur le sel qui supprime l'entrepôt à Bruges, a reçu de S. M. le roi et des ministres l'accueil le plus flatteur. Quoique la députation n'ait pas reçu l'assurance formelle que ledit article sera retiré, néanmoins les membres de la députation sont convaincus qu'on aura égard à leurs réclamations. Nous croyons devoir ajouter que les démarches de notre conseil communal ont été vivement appuyées par M. le comte de Muelenaere, gouverneur de la province. Le chef de notre administration provinciale avait partout préparé les voies et démontré au gouvernement que les intérêts de la ville de Bruges seraient gravement compromis du moment qu'on adopterait le projet de loi en question sans modifications. Il est d'ailleurs incontestable que le but de la loi peut être obtenu sans nuire au port de Bruges. »

Koninkl. Nederd. Schouwburg.

Din[illegible]

Op hooge order [illegible] GROOT GALA.

Théâtre-Royal-Français.

Lundi 5 décembre. (Représentation n° 85).

ÉDOUARD ET CLÉMENTINE,

comédie en 3 actes, mêlée de couplets, par M. Laurencin, imitée du drame de Kotzebue.

LE PANIER FLEURI,

opéra en un acte, par MM. de Leuven et Brunswick, musique de M. Thomas.

Ordre du spectacle : 1. *Édouard et Clémentine ;* 2. *Le Panier Fleuri.*

On commencera à SEPT heures.

ANNONCES.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'approvisionner son Magasin d'un nouvel assortiment de Galanteries, Bijouteries, Bronzes, Cristaux et de riches Porcelaines ainsi que d'un grand choix d'objets de Goût et de Mode dont le détail serait trop long.

W. K. NELCK.

5801 *Fournisseur de la Cour*, Spuistraat, n° 17.

AVIS AUX DAMES.

J'ai l'honneur d'annoncer aux Dames que, *pour la première fois*, je viens d'arriver en Hollande avec tout ce qu'il y a de plus nouveau en **Broderies** et **Dentelles**, comme **Robes** brodées sur Mousseline et **Tarlatan** en blanc et en couleur **Cardinal** en tout genre; grand choix de **Mouchoirs** brodés et à rivière, ainsi que des robes de **Baptême**; un choix considérable de **Dentelles** de Malines, Valenciennes et **Dentelles** de Lille.

J'espère, par l'excellente qualité et les prix modérés de mes marchandises, mériter la confiance que l'on daignera m'accorder.

Madame REIS.

5802 *Lange Pooten*, n° 171.

A L'OCCASION DE LA ST.-NICOLAS

le déballage de **F. Canongette,** Hôtel La Ville de Paris, *Korte Houtstraat*, en cette résidence, sera encore ouvert pendant quelques jours; on y trouve la plupart des ouvrages annoncés précédemment ou détaillés aux NOUVEAUX CATALOGUES ET PRIX-COURANTS qui se distribuent *gratis:*

LIVRES POUR CADEAUX,

Ouvrages de Luxe, illustrés de nombreuses gravures, planches, vignettes, etc., etc., aux prix les plus modiques possibles.

Papiers de tous genres, ordinaire, mince pour la correspondance étrangère, fort, glacé pour les plumes métalliques, blanc et de couleurs très-jolies, à tranches blanches, dorées, noires pour deuil, etc., de tous formats, pour billets, lettres, brouillons, comptes, correspondance officielle, tableaux et états d'administration, etc., etc., *tous aux prix les plus bas possibles et bien au-dessous du cours,*

Très-beau papier vélin, format in-4° (*post-papier*), jusqu'à 3 cts. le cahier de 6 feuilles sans aucun défaut, et d'autres prix.

Très-beau papier folio, (*school-schrijfformaat*) jusqu'à 15 et 13 c. la main de 24 feuilles, et d'autres sortes supérieures.

Papier brouillard, pour gravures, enveloppes, etc. à 40 c. les 24 f.

Papier quadruple format, pour armoires, papillottes, grandes affiches, enveloppes, etc., etc., à 60 c. les 24 feuilles.

Excellentes plumes métalliques, nouvelles formes et autres, de tout prix, jusqu'à 75, 60 et 25 c. la boîte.

Très-belles plumes d'oies, des plus fortes sortes.

Porte-plumes de poche, à 2 1/2 c. et autres à 4, 5 et 20 c.

Excellents crayons à écrire et à dessiner, depuis les sortes les plus fines et les meilleurs jusqu'à 25, 10 et même 4 c. les 12.

Excellentes cires à cacheter, depuis les qualités les plus superfines jusqu'à 55 et même 80 c. les 20 bâtons.

Witte Schoolboekjes van 48 pag., velijn pap., van $12\frac{1}{2}$ tot 4 c.

Pains à cacheter, Enveloppes pour lettres de 25 à 10 c. les 12, Gomme élastique, Colle à bouche, Crayons de poche, Cartes de visites, etc., etc.

Dépôt de **Rasoirs anglais** et du **Pollaffiloir breveté.**

Excellent Papier Bristol, à $17\frac{1}{2}$ c.

Papier à dessiner supérieur,

à 4 cents la feuille et au-dessus.

Almanachs et Calendriers pour 1843.

LIVRES POUR CADEAUX *de St-Nicolas, du Jour de l'An,* **ETC.**

Le départ aura lieu **définitivement** sous peu de jours.

NB. *Le sieur* Canongatte, *devant se rendre à Paris, se chargera de toutes commissions relatives à son commerce.* 5803.

En Vente chez DIEDERICHS FRÈRES, Libraires, Éditeurs co-propriétaires du *Handelsblad*, à Amsterdam, chez A. VAN HOOGSTRATEN Jr. à La Haye et chez tous les Libraires de France, de Suisse et d'Italie :

DU CRÉDIT PUBLIC
ET
DE LA SOLIDITÉ DES RENTES
DU
ROYAUME DES PAYS-BAS,

par JACQUES BRESSON.

Prix 50 cents. 5751.

Avis aux Habitans de La Haye.

PERTE DES DENTS,

remplacées par des Dents artificielles sans ligatures, etc.

SUCCEDANEUM MINÉRAL

POUR LES DENTS CARIÉES, SANS CHALEUR NI DOULEUR.

M. MALLAN, Chirurgien-Dentiste, sous la raison : **Mallan & Fils**, No. 4, *Rue Royale*, près la statue du général Belliard, à Bruxelles et No. 9, *Half Moonstreet*, à Londres, a l'honneur d'annoncer son arrivée à la Haye, où il ne fera qu'un court séjour. On pourra le consulter les Lundis et Mardis de chaque semaine, à l'hôtel la *Grande Cour Impériale*, au *Buitenhof*. Les autres jours de la semaine il sera à Amsterdam, où il logera au *Heerengracht*, près du *Leidsche-Straat*, No. 585. Il continue à Tamponner et Remodeler les Dents Gâtées avec son SUCCEDANEUM MINÉRAL, sans chaleur ou pression quelconque. Mr. Mallan fixe egalement des Dents Incorruptibles et toute espèce de dents, sans ligatures, etc.; en outre il Raffermit des Dents Ébranlées soit *par l'effet des maladies* ou *par l'effet de l'âge.*

M. Mallan *est le seul Possesseur du* SUCCEDANEUM MINÉRAL; *toute autre Composition est fausse.*

Considérations Physiologico-Pathologiques sur le Système dentaire, par JOHN MALLAN. — Prix 2 francs, chez l'auteur. 5783.

ST.-NICOLAS.

Vente Publique à l'enchère

A LA MAISON DE COMMISSION VAN TETROODE, *Heerenstraat* 297.

D'OBJETS POUR ÉTRENNES,

tels que Albums, Estampes, Nécessaires, Livres, Musique, Papéteries, Chancelléries, Livres de Prières, Portefeuilles, Écritures, etc., etc.

Samedi et Lundi soir à six heures précises.

NB. Les objets destinés à être présentes aux amateurs le soir du Lundi seront exposés à l'inspection dès midi de ce jour.

Pour paraître Lundi 5 Décembre :

Op den Vijftigsten Verjaardag
VAN
NÊERLANDS KONING Z. M. KONING WILLEM II,

DICHTSTUK,

6 December 1842. — *Prijs* 30 *cents.* 5799.

M. S. N. DENTZ.

Dentiste de LL. MM. le Roi et la Reine et de LL. AA. RR. le Prince d'Orange et le Prince Frédéric des Pays-Bas, arrivera le 5 dans la résidence pour y séjourner, jusqu'au 11 de ce mois.

Il descendra à l'Hôtel dit *Toelast* sur le *Kleine Groenmarkt.*

ÉTABLISSEMENT DE BAINS

FIXE ET A DOMICILE,

Rue dite *Korte Houtstraat*, n° 33.

Ouvert depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, toutefois en faisant prévenir une demi-heure d'avance.

Salons de Société et Appartemens meublés à Louer présentement.

5732.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il vient de recevoir des Truffes fraîches du Périgord, des Fromages de Brie, de Neufchâtel de Marolles, *Nortwilshire, Chedda, Cheshire*, de Gruyère frais et d'autres, ainsi que des pâtés de Foies-Gras de Strasbourg.

La Haye, le 28 Novembre 1842.

M. WATERREUS,

5794. *à la Poissonnerie.*

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 2 Décembre.

		Int.	Cours du 1er Déc.	Ouvert.	Fermé.
Pays-Bas	Dette active	5	$101\frac{13}{16}$	$101\frac{13}{16}$	—
	Dito dito	$2\frac{1}{2}$	—	$52\frac{1}{2}$	$52\frac{9}{16}$
	Billets de chance		—	—	—
	Syndicat	$4\frac{1}{2}$	$94\frac{1}{16}$	94	—
	Dito	$3\frac{1}{2}$	—	—	—
	Société de Commerce	$4\frac{1}{2}$	$130\frac{1}{4}$	$130\frac{1}{4}$	$130\frac{1}{4}$
	Dito nouvelle	$4\frac{1}{2}$	—	—	—
	Emprunt de 1836	4	[illegible]	[illegible]	—
	Dito des Indes	5	[illegible]	$99\frac{3}{4}$	—
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	$105\frac{7}{8}$	—
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	$105\frac{5}{8}$	—
	Inscript. au Grand Livre	6	—	—	—
	Certificats au dito	6	—	$70\frac{1}{4}$	—
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	$98\frac{3}{8}$	—
	Emprunt de 1840	4	—	$88\frac{5}{16}$	—
Espagne	Perp. ém. Amsterdam	5	—	—	—
	Passive	5	—	—	—
	Dette différée à Paris		—	—	—
	Deffered		—	—	—
	Ardouin	5	$18\frac{1}{4}$	$18\frac{1}{2}$	$18\frac{5}{8}$
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	—
	Dito métalliques	5	—	—	—
	Dito dito	$2\frac{1}{2}$	—	—	—
Angleterre	Cons. Ann.	3	—	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	Actions 1836		—	—	—
Brésil	Cons. Ann.	5	—	—	—
Portugal	Obligations à Londres	$2\frac{1}{2}$	—	$33\frac{1}{4}$	$32\frac{1}{8}$

Bourse de Paris du 1er Décembre.

		Int.	Cours 30 Nov.	Ouvert.	Fermé.
France	Cinq pour cent		119 05	119 05	119 20
	Trois pour cent		80 45	80 45	80 50
Espagne	Emprunt Ardouin		—	$23\frac{1}{2}$	—
	Anc. différé		—	—	—
	Nouv. dito		—	—	—
	Passive		—	$3\frac{1}{8}$	4
Naples	Certificats Falconet		108 80	108 80	—
Pays-Bas	Dette active	$2\frac{1}{2}$	—	—	—
Belgique	Dette active	5	—	—	—
	Dito	3	—	—	—
	Banque belge		805 00	—	—
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—	—

Bourse d'Anvers du 2 Décembre.

Métalliques	5	$112\frac{1}{4}$	P.
Naples	5	—	
Ardouins	6	$18\frac{1}{2}$	A.
Dette différée, ancien		—	
Passive	5	$4\frac{1}{2}$	P.
Lots de Hesse		28	P.

Cours après la Bourse ($2\frac{3}{4}$ heures).

Ardouin $18\frac{9}{16}$ A. $\frac{5}{8}$ P.

Idem, Primes au 14/15, $18\frac{3}{4}$ dont $\frac{1}{4}$ A.

Bourse de Vienne du 26 Novembre.

Métalliques	5	$109\frac{1}{16}$
Dito	4	$100\frac{1}{8}$
Dito	3	77
Lots de 1834		—
Actions de la Banque		1624

A LA HAYE,

Imprimerie de **Léopold Lœbenberg**, *Assendelftstraat.*

Dépôt-général : chez MM. SCHOONEVELD et FILS, *Beursteeg*, à Amsterdam et chez S. VAN REYN SNOECK, *Hoefsteeg* à Rotterdam.